

La démocratie et l'information des électeurs l'exemple du Sénégal

Par Monsieur Issa SALL

Membre et porte-parole de la CENA du Sénégal et Directeur
de Publication au Nouvel Horizon

08/06/2016

1

- Le Sénégal est ce qu'on appelle une vieille **démocratie**.
- D'autres diront que c'est une démocratie pas encore parfaite. Si nous prenons la définition la plus acceptée, c'est à dire un système politique dans lequel les dirigeants sont choisis lors d'**élections libres et transparentes**. Chacun appréciera...
- Depuis l'indépendance, le Sénégal a régulièrement organisé des élections représentatives. C'est une démocratie **pluraliste**.
- Je ne saurais vous donner le nombre de formations politiques. Il dépasse les 220. Chaque semaine, on enregistre une nouvelle création.

08/06/2016

2

PRESENTATION DU SENEGAL

08/06/2016

3

Population

Histoire

Systeme politique

08/06/2016

4

L' EVOLUTION DU REGIME DEMOCRATIQUE SENEGALAIS

08/06/2016

5

1- Une Démocratie limitée

- Entre la fin de la colonisation et la seconde république en 1963
- Le premier mandat de Senghor
- Le parti unique de fait 1966-1974
- Le multipartisme à 3 puis 4

08/06/2016

6

2- Une Démocratie ouverte

- le multipartisme intégral
- les limites : impossible alternance
- L'approfondissement de 1992

08/06/2016

7

3- L'alternance de 2000

4- la seconde alternance 2012

08/06/2016

8

INFORMATION ET FORMATION DE L' ELECTEUR

08/06/2016

9

Ce qui relève de la presse

- Une démocratie implique une presse libre et dynamique : la diversité commence au milieu des années 1970 : Le Politicien, And Sopi, Walfadjri, Sud Hebdo, Le Cafard Libéré, Promotion (1975-1988)
- Les journaux partisans : Sopi, Xarebi, (1970-1995)
- La diversification médiatique : l' avènement des radios Fm (Année 1990)
- Le rôle des **médias** dans le processus électoral

08/06/2016

10

Ce qui relève des organes du processus électoral

- Rappel :
- L'ONEL et l'information électorale : les contentieux sont publics
- Les radios privées : l'expérience des Législatives de 1998
- La CENA (2005):
 - **DANS LE TEXTE : ce que dit la loi (code électoral):**
 - **Informier le public (L.15)**
 - **L.18: les médias publics sont à sa disposition**
 - **Rencontrer les partis**
 - **Présenter un rapport général sur l'élection ou d'activités**

08/06/2016

11

LE CNRA

Sa mission électorale

-Il y a beaucoup d'interdits dans les mois qui précèdent le scrutin. Il veille à ce que les interdits édictés dans le code électoral soient respectés.

-Veiller à une application stricte des dispositions concernant la campagne électorale (temps d'antenne, par exemple)

La communication de la CENA, les exemples (proactive)

Vers les médias :

- Sur tout le processus électoral
- Les événements
- Les rapports

Vers les citoyens:

Vers les partis politiques

La réactivité est essentielle dans le cadre du processus électoral.

Beaucoup d'informations, de rumeurs exigent de l'organe une réponse pour rassurer l'électeur, le parti, le candidat.

La méthode CENA : toujours réagir.

Nous sommes interpellés même par la rumeur.

Exemple :

Inscription frauduleuse, Installation DECENA, BV fictif, etc.

Conclusion

- la démocratie, ce n'est pas seulement des lois et règlements qui garantissent dans le texte le choix libre des dirigeants. C'est aussi, un système qui permet aux électeurs de bénéficier de suffisamment d'information, pour pouvoir choisir leur candidat.
- L'électeur doit bien connaître et adhérer au processus légal de choix par les urnes de ceux qui seront élus et ainsi disposer du pouvoir de diriger. Il doit connaître le fonctionnement du système électoral et connaître ses droits électoraux.

08/06/2016

15

- Aujourd'hui, les organes de contrôle électoral jouent un rôle important pour que l'électeur soit un citoyen conscient des ses droits et prêts à les défendre pour toujours en user à bon escient..
- La paix sociale dépend de ce que l'électeur adhère au processus comme système le mieux adapté pour choisir les dirigeants.

08/06/2016

16



**MERCI DE VOTRE
ATTENTION!!!**